



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Le 22 juin 2023 à 18 heures, le Comité Syndical du SITCOM Côte sud des Landes dûment convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Alain CAUNEGRE.

Date de convocation : 16 juin 2023

Nombre de membres en exercice : **39** titulaires

Secrétaire de séance : Caroline JAY

Présents avec voix délibérative : **22** (titulaires + suppléants à voix délibérative) Quorum requis : **20**

Représentés : Nombre de voix : (titulaires+suppléants à voix délibérative +pouvoirs) : **22**

Présents avec voix délibérative :

CC. MACS

Francis BETBEDER ; Joël CANTIN ; Alain CAUNÈGRE ; Bernard FRACCHETTI ; Jean-Michel DULER ; William GAUTHERIN ; François GUILLAMET ; Dany JAMMES

CAGD

Alexandra BOGNENKO-SANIEZ ; Hervé DARRIGADE ; Martine ERIDIA ; Bérangère SABOURAULT ; Caroline JAY

CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Bernard DUPONT ; Thierry GUILLOT ; Jean-Louis PEYRELONGUE ; François CLAUDE ; Christian DAMIANI

CC. DU SEIGNANX

Jean-Marc LARRE ; Pierre PASQUIER ; Isabelle NOGARO

CC. COTE LANDES NATURE

Christian VIGNES

Absents :

CC. MACS

Françoise AGIER ; Jean-Luc BELESTIN ; Pascale CASTAGNET ; Jean-Claude DAULOUEDE ; Bertrand DESCLAUX ; Régis DUBUS ; Jean-François MONET ; Pierre PECASTAINGS ; Denis BECUS ; Patrick BENOIST ; Antoine COELHO ; Edouard DUPOUY ; Damien GARAT ; Eric LAHILLADE ; Patrice LARD ; Alain SOUMAT

CAGD

Alain BERGERAS ; Martine LABARCHEDE ; Laurent LAFOURCADE ; Jean LAVIELLE ; Julien RELAUX ; Jean SOUBLIN ; Albert AUZEMERY ; Thierry BOURDILLAS ; Philippe CASTEL ; Philippe DELMON ; Vincent DEZES ; Julien DUBOIS ; Alain DUBOURDIEU ; Alain GODOT ; Florence PEYSALLE

CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Stéphane BELLANGER ; Luc De MONSABERT ; Didier LAFOURCADE ; Francis LAHILLADE ; Didier SAKELLARIDES ; Corinne De PASSOS ; Roland DUCAMP ; Christian FORTASSIER ; Sylviane LESCOUTTE ; Didier MOUSTIÉ ; Marlène PERRIAT

CC. DU SEIGNANX

Alain PERRET ; Philippe POURTAU ; Valérie CORNU ; Caroline GUÉRAUD ; Pierre LATOUR ;

CC. COTE LANDES NATURE

Nathalie CAMOUGRAND ; François CORDOBES ; Gérard NAPIAS ; Denis VEJUX ; Jean-Louis DAVERAT ; Francis LABOUDIGUE ; Muriel LAGORCE ; Michel LAMOLIE ; Marc VERNIER

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

DEL_2023_050

Appel à projets « Nature et Transitions » - Région Nouvelle Aquitaine

Monsieur Le Président rappelle à l'assemblée délibérante que les élus du Sitcom ont voté le 28 septembre 2021 la feuille de route 2021-2026 pour laquelle plusieurs axes de travail ont pu être détaillés afin d'améliorer la performance de la collectivité. Parmi eux, l'axe 5 « au-delà du déchet » affiche des ambitions qui dépassent les cadres de la gestion des déchets et s'étendent sur la qualité, la formation, la sécurité, l'organisation, le relations entretenues avec l'économie locale (associations) et l'environnement.



C'est dans ce dernier cadre que le Sitcom a souhaité mettre en place une politique d'amélioration de la biodiversité sur l'ensemble des sites qu'il exploite (siège administratif, UVE, déchetteries...).

Afin de s'assurer que les actions qui seront engagées soient en adéquation avec les enjeux de chaque site représenté, le Sitcom souhaite prendre attache auprès de professionnels de l'environnement afin d'avoir la meilleure analyse environnementale des sites.

Cette année 2023 sera dédiée à une phase d'études pour les sites suivants : déchetterie de Soorts-Hossegor, déchetterie de Tarnos, Siège administratif du Sitcom, UVE, et déchetterie de Soustons. Elle sera suivie dans un second temps, d'actions concrètes en faveur de la biodiversité, idéalement en 2023 et les années suivantes.

M. Le Président précise que ces actions (études des sites et mise en place des plans d'actions) ont vocation à être développées sur les autres espaces que le Sitcom gère.

Afin de faciliter la réussite de l'opération, le Sitcom souhaite répondre à l'action 1 « Agir pour la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine, des projets de territoire au service de la biodiversité » de l'appel à projets « Nature et Transitions » porté par la Région Nouvelle-Aquitaine pour cette première phase d'études.

Compte tenu des modalités d'intervention de la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de cet appel à projets, M. Le Président présente le plan de financement ci-dessous.

Dépenses prévisionnelles éligibles		Montant	
Etudes		12 636 €	
Financeurs	Montant éligible	Taux	Montant
Région Nouvelle-Aquitaine AAP « Nature et transitions »	12 636 €	60%	7 581,60 €
Autofinancement Sitcom Côte Sud des Landes	12 636 €	40%	5 054,40 €
		100%	12 636 €

Vu la délibération numéro DEL 2021-049 en date du 28 septembre 2021 relative à la feuille de route 2021-2026

Considérant la volonté de la collectivité de travailler en faveur de la biodiversité dans le cadre de sa feuille de route

Considérant les modalités de candidature à l'appel à projets de la Région Nouvelle-Aquitaine « Nature et Transitions »

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve le projet présenté ci-dessus

Approuve le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus

Autorise M. Le président à répondre à l'appel à projets « Nature et Transitions » et à signer tout document afférent à ce dossier pour en assurer la bonne finalité.

PREND ACTE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication. *Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérécourse » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.*

Pour extrait conforme,
A Bénèsse-Maremne, le 26 juin 2023
Le Président,
Alain CAUNÈGRE

